

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

(Document 8 bis)¹

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

TECHNIQUES DE BASE DE LA MOSAÏQUE EN POSE INDIRECTE (1)

CODE DE L'U.E. (2): 61 00 56 U11 C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (3): 601
--------------------------------------------	----------------------------------------------

La présente demande émane du réseau:

<input type="radio"/> (4) organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="radio"/> (4) Libre subventionné confessionnel
<input checked="" type="radio"/> (4) Officiel subventionné	<input type="radio"/> (4) Libre subventionné non confessionnel

Identité du responsable du réseau :(1) . Monsieur Sébastien SHETGEN, Administrateur délégué

Date et signature (1) :

¹ Article 7 de l'A.G.C.F du 15 mai 2014 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités d'enseignement de l'enseignement de promotion sociale

1. Finalités de l'Unité d'enseignement : reprises en annexe n° 1 (.3.. page(s) (1)

2. Capacités préalables requise : reprises en annexe n°2 (4 page(s) (1)

3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :

Enseignement secondaire	X (4) du niveau inférieur	O (4) du niveau supérieur
de	X (4) transition	O (4) qualification

4. Acquis d'apprentissages: repris en annexe n° 3 (5 pages) (1)

5. Programme:

5.1. Etudiant

Repris en annexe n°4 (.6.. page(s) (1)

5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 5 (.7..page(s) (1)

7. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 (.8. page(s) (1)

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

<u>Dénomination du (des) cours</u> (1)	<u>Classement du(des) cours</u> (1) (5)	<u>Code U</u> (1) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (1)	<u>Code fonction</u> (1)
Techniques de base de la mosaïque en pose indirecte	CT	B	40	
Atelier de mosaïque en pose indirecte	PP	L	56	
Part d'autonomie		P	24	
Total des périodes			120	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 7 (...page(s) (1)

10. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]
(1):

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE (4) - PAS D'ACCORD (4)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 10 janvier 2022.....Signature :

Instructions

(1) A compléter

(2) Réserve à l'administration

(3) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale : ce code est proposé par le réseau et avalisé par l'inspection.

(4) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile

(5) Voir annexe 27 - tableau des codes « U »

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir les savoirs et savoir-faire de base nécessaires à l'exécution de travaux de mosaïques décoratives simples en pose indirecte ;
- ◆ de réaliser des mosaïques décoratives simples à plat sur un croquis à l'envers sur papier à l'aide de tesselles de couleurs harmonieuses.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités :

En Français,

à partir de documents relatant une situation de la vie quotidienne et mettant en évidence des notions de sécurité,

- ◆ produire un court exposé résumant cette situation ;
- ◆ répondre à des questions globales portant sur le contenu de l'exposé en utilisant un niveau de langue approprié à la situation ;

En Mathématiques,

- ◆ effectuer correctement des calculs mettant en jeu les quatre opérations fondamentales ;
- ◆ *en disposant des éléments théoriques permettant la résolution de situations-problèmes simples,*
 - effectuer des pourcentages et appliquer la règle de trois simple ;
 - utiliser et convertir les unités de mesure courantes: poids, capacité,... ;
 - calculer les aires et volumes de formes géométriques simples.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (CEB).

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de :

à partir d'un sujet choisi par l'étudiant et avalisé par le chargé de cours, dans le respect des règles de base de la mosaïque, en respectant les consignes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement

- ◆ expliquer le choix des techniques utilisées pour la réalisation d'une mosaïque décorative simple en pose indirecte,
- ◆ identifier les outils spécifiques à ces techniques,
- ◆ réaliser une mosaïque décorative simple en pose indirecte au départ d'un croquis reporté à l'envers sur papier.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de précision et l'harmonisation des couleurs,
- ◆ le degré de pertinence des solutions techniques proposées,
- ◆ la qualité et la finition du travail.

4. PROGRAMME DES COURS

L'étudiant sera capable :

4.1. En Techniques de base de la mosaïque en pose indirecte :

- ◆ de maîtriser les principes de base à la réalisation d'un croquis d'une mosaïque simple ;
- ◆ d'identifier et de décrire les outils et matériaux adaptés au travail de la mosaïque et d'expliquer la façon de les utiliser ;
- ◆ de définir et d'expliquer les techniques de coupe pouvant être appliquées à ces matériaux ;
- ◆ de décrire les consignes de sécurité et d'hygiène à respecter ;

4.2. En Atelier de mosaïque en pose indirecte :

à partir d'un sujet choisi par l'étudiant et avalisé par le chargé de cours, dans le respect des règles de base de la mosaïque, en respectant les consignes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement

- ◆ de réaliser un croquis préparatoire au travail de la mosaïque ;
- ◆ de découper des tesselles de couleurs harmonieuses en utilisant les techniques et matériels appropriés pour la réalisation d'une mosaïque décorative simple en pose indirecte ;
- ◆ d'assembler les tesselles de dimensions et de couleurs variables sur un croquis reporté à l'envers sur papier ;
- ◆ d'appliquer un enduit de jointoiement pour fixer la mosaïque simple ;
- ◆ de nettoyer et d'effectuer les finitions du travail en mosaïque.